

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	45 (1972)
Heft:	8
Artikel:	L'aménagement du territoire perd-il de son importance?
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-127348

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de données. Nous savons que la plupart de ces produits sont des produits éminemment toxiques; on peut voir, par exemple, des hécatombes de poissons dues aux déversements, dans les rivières, d'un produit qui s'appelle le Dinitrocrésol et qui est utilisé pour le défanage des pommes de terre au moment de la récolte.

Enfin, nous pouvons avoir aussi un danger pour une station d'épuration si l'on a des eaux de délavage, au moment du sulfatage des vignes, par suite de la présence de sulfate de cuivre et de sel de cuivre.

Au point de vue pollution, on peut aussi se demander quelle est l'influence des produits insecticides ou pesticides tels que le DDT, le Lindane et d'autres produits à base de dérivés phosphorés organiques. Jusqu'à présent, on n'a pas de connaissance de pollutions qui ont entraîné des dégâts dans une station d'épuration sur la base de ces insecticides ou de ces pesticides, mais comme ces produits se fixent, et cela probablement dans les boues, il y a de forts risques pour qu'il y ait une augmentation graduelle de la dose de ces produits non

biodégradables et que si des boues sont utilisées de nouveau dans l'agriculture, il pourrait y avoir un passage de ces produits pesticides ou insecticides de nouveau dans les animaux et, par là, dans le lait. Nous ne savons pas exactement qu'elle est la portée de ces pesticides et insecticides, mais il faut être extrêmement prudent à cet égard.

Il y aura lieu aussi de considérer, comme eaux usées agricoles, celles qui ne passent pas dans une station d'épuration parce qu'elles sont entraînées par les drains et considérées comme eaux claires.

Mais ce sont les eaux de délavage des champs qui ont subi des traitements d'engrais à base de phosphore et d'azote. On sait que le phosphore a une action éminente d'engrais sur les algues en arrivant dans les cours d'eau. C'est la raison pour laquelle on demande, pour les stations se trouvant au bord des lacs et des cours d'eau à courant lent, tels que des canaux, que ces substances soient flocculées avant leur arrivée à la sortie de la station d'épuration.

L'aménagement du territoire perd-il de son importance?

L'Institut de psychologie de Zurich a récemment, à la demande du Département politique fédéral, fait une enquête auprès du peuple suisse au sujet des problèmes de politique intérieure. Le résultat surprend à première vue: les personnes interrogées souhaitent, en tout premier lieu, des logements à loyers raisonnables plus nombreux. Suivent les requêtes concernant l'extension de l'aide à la vieillesse, l'amélioration de la protection de la nature, la purification de l'air et la lutte contre le bruit. Sont encore mentionnées l'extension de l'aide médicale, l'aide à la population des montagnes, l'aide à la jeunesse, l'amélioration du trafic et l'extension des services scolaires. Mais 20% des enquêtes seulement soutiennent l'encouragement à la science et à la recherche, la construction des routes nationales, l'aménagement national du territoire, la constitution de capital pour une plus large proportion de la population et la création de davantage de postes de travail à temps partiel. Lors d'une enquête antérieure, un pourcentage beaucoup plus grand d'enquêtés

estimaient que l'aménagement du territoire était urgent. L'aménagement du territoire a-t-il perdu de son importance?

Question embarrassante; mais on ne peut manquer de penser qu'il devait être difficile aux enquêtés de choisir parmi un éventail de problèmes aussi large. Il ne leur était probablement pas facile de déceler les interdépendances. L'augmentation du nombre des logements à loyers raisonnables n'est réalisable que dans le cadre de l'aménagement du territoire. L'équipement en routes, canalisations et conduites d'approvisionnement en eau doit être planifié si l'on veut éviter des dépenses trop lourdes. La protection du paysage, la pureté de l'air, la lutte contre le bruit dépendent également de l'aménagement du territoire au niveau des communes, des régions, des cantons et de la Confédération. Si, lors de l'interprétation de cette enquête, on tient compte de l'interdépendance des problèmes, on peut affirmer que l'aménagement du territoire n'a pas perdu de son importance.